

PROGRAMME ET METHODOLOGIE DU BILAN DE COMPETENCES

Tous les entretiens sont en face à face et individuels

Prérequis : Aucun

PHASE PRELIMINAIRE

Les objectifs

- Présenter CHRYSALIS et le consultant avec lequel le bilan va se dérouler
- Définir les attentes du bénéficiaire et les analyser
- Informer le bénéficiaire des conditions de déroulement, des méthodes et techniques mises en œuvre
- Confirmer l'engagement du bénéficiaire et formaliser la convention de formation
- Établir une durée et un planning prévisionnel d'entretiens

Les outils

- Entretien individuel préalable
- Cahier des charges
- Planning prévisionnel

PHASE D'INVESTIGATION

Les objectifs

- Analyser le parcours de vie et l'expérience professionnelle, identifier les étapes clés et la logique du parcours
- Identifier les caractéristiques fondamentales de la personnalité, les atouts, les axes de progrès et les freins
- Identifier les valeurs
- Identifier les besoins, les envies du bénéficiaire
- Identifier les ressources mobilisables : compétences techniques et transverses, aptitudes, cœur de métier
- Identifier les aspirations et les motivations professionnelles
- Identifier les priorités
- Envisager un secteur, un métier, une formation, les potentialités
- Définir un ou des projets professionnels
- Analyser la faisabilité de ces projets en tenant compte des contraintes personnelles et des contextes économiques régionaux ou nationaux
- Mettre en évidence les écarts et/ou identifier les obstacles, afin d'envisager les solutions adaptées
- Élaborer une stratégie de recherche d'informations relatives aux métiers, aux entreprises, aux emplois proposés, aux formations ou toute autre information utile à la réalisation d'un projet (VAE, stages...)

Les outils

- Entretiens individuels
- Analyses conduites et menées par le consultant sur la base de documents et outils CHRYSALIS : documents analyse de parcours, grilles d'autodiagnostic, questionnaires, possibilités d'avoir recours à des tests psychotechniques (Central Test)
- Une série d'entretiens ciblés sur la construction de projet professionnel ou de projets de formation mettent en valeur les atouts et les points à améliorer, les différentes étapes de la mise en place des projets, leur faisabilité...
- Analyse de fiches métiers, définitions de fonction, rencontres avec des professionnels (enquêtes terrain), analyse socio-économique...

CONCLUSION

Les objectifs

- Construire un plan d'action à court et moyen terme, réaliste et dynamique et permettant au bénéficiaire d'être autonome dans ses démarches
- Apporter, si nécessaire, une assistance à l'élaboration d'outils (CV, courriers...)
- Co-construction d'un document de synthèse
- Remise d'un questionnaire de satisfaction
- Signature des documents de fin de bilan (autorisation conservation, attestation de remise de synthèse)
- Présentation du RDV de suivi à 3 ou 6 mois

Les outils

- Entretiens individuels de validation du plan d'action